



Nous vous demandons de lire attentivement cette feuille d'infos car elle contient des éléments importants :

- **difficultés de circulation et de stationnement jusqu'en avril 2012 à cause du chantier d'enfouissement de la ligne HTA**
- **l'avenir de l'urbanisme sur la commune**
- **dégradations à l'intérieur de l'église.**

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 25 novembre 2011

Étaient présents : Evelyne FLACHER – Nicole THOLLOT – Alphonse PALLANDRE – Christian SANIAL – Gérard ALIX - Laure TRONCHON - Daniel VAUDABLE – Odile GIRAUD - Christian PRAL – Hervé CHEMIN - Nathalie MAZET

SOMMAIRE

- **FINANCES :** Décisions modificatives du budget communal et des budgets annexes logement et assainissement.
- **ASSAINISSEMENT :** Approbation du rapport annuel du SPANC SIMA COISE (syndicat pour l'assainissement non collectif).
- **URBANISME :** Vote du taux la taxe d'aménagement pour 2012 en remplacement de la taxe locale d'équipement – Point sur l'urbanisme sur la commune.
- **BATIMENTS COMMUNAUX :** Compte rendu de la commission sécurité pour la salle d'animation – Point sur le dossier du chauffage de l'église.
- **ECOLE :** Prévisions d'effectifs pour 2012 – Point sur la cantine
- **ELECTRICITE :** Démarrage du chantier d'enfouissement de la ligne HTA.
- **SECURITE ET CIRCULATION :** Mise en place d'une opération sécurité avec les services de la gendarmerie
- **MEDECINE DU TRAVAIL :** Renouvellement de la convention avec le Centre départemental de gestion du personnel pour la protection médicale des employés.
- **POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS – QUESTIONS DIVERSES**

ELECTRICITE

Enfouissement de la ligne HTA : difficultés de circulation

Les travaux d'enfouissement de la ligne HTA entre Chazelles sur Lyon et St Médard devraient commencer le 12 décembre 2011 pour une durée de 3 à 4 mois.

Le câble sera enfoui depuis le hameau de la Thivillière à Chazelles sur Lyon jusqu'au hameau de La Chevillonnière à St Médard. Il traversera la Coise au niveau du pont blanc (ou pont immergé). Il suivra l'itinéraire suivant :

- pont blanc
- voie communale jusqu'au hameau de Violeton La Goutte
- chemin rural à gauche en direction de la Baronnière
- traversée de la voie communale de la Baronnière
- voie communale à gauche en direction du hameau Les Roches
- chemin rural de Bellemontée , le long de l'ancien lavoir
- voie communale de Bellemontée
- voie communale de la Baronnière jusqu'à l'entrée du Bourg au carrefour du chemin de la Rosalie
- chemin rural à gauche en direction du cimetière
- voie communale du Tinchon à gauche
- à mi parcours traversée des prés à droite pour rejoindre le chemin de la croix des pères en direction de la Chevillonnière
- voie communale de la Chevillonnière en direction de Nicollet
- raccordement au transformateur existant au carrefour face aux conteneurs à poubelles.

Nous tenons à votre disposition en mairie, le tracé exact. La circulation sera interrompue au droit du chantier suivant l'avancement des travaux .

Il faut savoir que les résidents de Moulin Feuillet, Fonfarlan, le Chambon, Chez Tisseur, le Tinchon, la Chevillonnière côté nord et nord est , et Nicollet seront plus particulièrement touchés par ces difficultés.

Toutes les dispositions seront prises (déviation dans la mesure du possible, plaques de recouvrement ...) pour assurer le minimum de contraintes à tous ces résidents. Une information personnelle leur sera donnée en temps voulu.

Nous faisons appel à votre indulgence et à votre compréhension pour que ce chantier se déroule dans de bonnes conditions.

Enfouissement de la ligne HTA : remblais

Ce chantier va générer une grosse quantité de remblais. Dans la mesure du possible, ils seront employés sur des chemins communaux mais si des particuliers souhaitent en disposer il suffit soit de se faire connaître en mairie rapidement (tél 04 77 94 05 21) soit auprès du responsable du chantier Monsieur THEVENET de l'entreprise POTAIN tél 06 84 80 33 64.

URBANISME

Vote du taux de la taxe d'aménagement applicable en 2012

Comme il avait été évoqué lors du dernier conseil municipal, la commune doit se prononcer sur le taux à appliquer à la nouvelle taxe d'aménagement qui sera en vigueur à compter du 1^{er} mars 2012 en remplacement de la taxe locale d'équipement.

Après réflexion, simulation avec plusieurs exemples, le conseil décide d'appliquer un taux de 5%. Ce taux peut être révisé tous les ans.

Révision simplifiée du PLU

Afin de rester en conformité avec les objectifs du PLU définis dans le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) approuvé en novembre 2005 le conseil municipal vote à l'unanimité une révision simplifiée du PLU .

L'équipe municipale souhaite faire une pause dans l'urbanisation un peu trop rapide de la commune et se donner le temps de la réflexion pour un développement harmonieux du village.

Depuis 2005 la commune a délivré 70 permis de construire pour des maisons neuves, soit une moyenne de 10 par an alors que l'objectif du PADD était de 3 à 4.

Il est nécessaire aussi de s'interroger sur la capacité de la station d'épuration prévue pour 800 équivalents habitants et déjà à 710 .

Enfin la mise en sécurité de certaines voies communales très fréquentées, la création d'espaces de stationnement ainsi que la défense de l'espace agricole nécessitent une large réflexion.

DEGRADATIONS EGLISE

Depuis quelque temps on constate des dégradations dans l'église : les luminaires mis à disposition dans une chapelle latérale sont systématiquement tous allumés et la cire fondue est répartie jusqu'aux marches extérieures.

Ces faits sont inadmissibles dans un édifice religieux. Après plusieurs regroupements avec l'équipe paroissiale en charge du bâtiment, on peut penser que ces incivilités sont probablement commises par des collégiens.

En cas de récurrence de ces actes de malveillance, la mairie se verra dans l'obligation d'équiper cet édifice de caméras de surveillance.

Ce serait dommage d'en arriver à cette limite, on compte sur vous pour faire cesser ces grosses sottises.

FINANCES

3^{ème} décision modificative du budget communal

Le conseil vote à l'unanimité des modifications mineures du budget communal. Il s'agit en effet de rééquilibrer quelques articles de fonctionnement suivant les dépenses réelles constatées à ce jour. Une rallonge est votée au poste des énergies (consommation un peu plus importante dans les bâtiments communaux et augmentation du coût de l'électricité).

A l'opposé, certains postes de recettes sont en hausse ce qui permet d'équilibrer le budget.

Au niveau de l'investissement , aucune décision modificative n'est votée, on s'en tient aux prévisions de mars 2011.

Budgets annexes « Assainissement et Logements »

Pour le budget annexe pour les logements , aucun changement par rapport au budget primitif. Quant au budget annexe assainissement le conseil vote simplement un transfert de crédits du poste d'entretien de la station d'épuration vers le poste d'épandage des boues de la station.

ASSAINISSEMENT

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif géré par le SIMA COISE

Le conseil approuve à l'unanimité le rapport annuel du SPANC. Pour ceux qui le souhaitent vous pouvez consulter le document au secrétariat de la mairie.

Le SPANC est un service public d'assainissement, à caractère industriel et commercial, qui fournit des prestations de service. Son rôle consiste à effectuer les contrôles obligatoires des dispositifs d'assainissement non collectif, c'est à dire :

- le contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution
- le diagnostic initial et premier contrôle de fonctionnement
- le contrôle périodique de bon fonctionnement (tous les 4 ans).

Pour information, la commune de Saint Médard est concernée par la deuxième vague de contrôle dès 2012. Il est envisagé à l'avenir d'effectuer cette opération seulement tous les 6 ans. Ce projet n'est pas encore voté.

Le SPANC peut aussi prendre des compétences qui, aujourd'hui sont facultatives, n'hésitez pas à le consulter, des techniciens sont à votre service :

- l'entretien des installations d'assainissement (campagne de vidange des fosses)
- la réhabilitation des installations défectueuses.

Attention : nous vous rappelons que l'association LA BULLE VERTE offre des aides financières jusqu'en décembre 2012.

Station d'épuration de Feytibout

La vidange du silo de stockage s'est déroulée au cours du mois de novembre pour un volume d'environ 200m³. L'épandage a été fait sur l'exploitation de Monsieur Michel PALLANDRE exploitant agricole à La Conche.

Compte tenu du volume plus important des boues, dorénavant il faudra prévoir deux épandages dans l'année.

BATIMENTS COMMUNAUX

Commission sécurité salle d'animation

Suite à la visite périodique de la commission de sécurité par les services de l'Etat, il est nécessaire de procéder à quelques travaux d'aménagement dans la salle d'animation :

- installation d'une alarme coup de poing qui permet en cas d'incendie d'avertir les occupants de la salle et de couper la sono . L'entreprise Goutagny de Chazelles a procédé à ces travaux dont le coût s'élève à 1 700€ TC
- pose d'affichettes de signalisation des coffrets électriques
- vérification systématique de l'installation gaz
- pose de plaques de stratifié sur les portes intérieures du coin rangement du matériel afin de jouer le rôle de porte coupe-feu.

ECOLE - CANTINE

Effectifs rentrée 2012

En tenant compte des départs en 6^{ème} et des naissances de l'année 2009 , on arrive à un effectif prévisionnel de 117 enfants pour septembre 2012 : 62 élèves en primaire et 55 enfants en maternelle (grande section comprise).

Un courrier vient d'être expédié à l'Inspecteur pour solliciter encore l'ouverture d'une 5^{ème} classe dès la prochaine année scolaire.

Cantine et garderie

En accord avec les parents d'élèves élus du groupe cantine garderie, quelques améliorations sont maintenues au service :

- réduction du temps du repas pour laisser place aux jeux soit en extérieur si la météo le permet, soit en intérieur (dessins, jeux de société ...) en période hivernale
- prise en charge des jeunes enfants dès 11h 30 pour les faire déjeuner dans le calme
- présentation du règlement intérieur de la cantine à tous les enfants

On constate encore trop souvent des problèmes d'indiscipline avec un petit groupe d'éléments perturbateurs, le règlement s'applique pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire des enfants.

Au niveau de la qualité des repas, on note aucune observation, on peut donc penser, que la majorité des parents est satisfaite de la prestation.

CIRCULATION ET SECURITE

Opération sécurité avec les services de la gendarmerie

Au cours du mois de décembre, les services de la gendarmerie vont effectuer deux interventions :

- d'une part auprès des jeunes de 12 à 16 ans, une opération de sensibilisation à l'alcool, la drogue et la sécurité avec les 2 roues
- d'autre part auprès des personnes âgées pour le démarchage abusif par téléphone, le harcèlement jusqu'à l'obtention d'un rendez-vous et la pression pour signer des acquisitions la plupart du temps frauduleuses.

Une large information sera faite auprès des publics concernés.

MEDECINE DU TRAVAIL

Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion de la Loire

Le conseil renouvelle la convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Loire pour la mise en œuvre de la surveillance médicale professionnelle et préventive au profit de ses agents. Le coût annuel reste inchangé à 80€ par agent.

FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

BILAN DU FLEURISSEMENT

- Bilan satisfaisant dans l'ensemble. Les vivaces se sont bien comportées.
- Problème avec les impatiens, toutes ont péri, elles ont une maladie et les autres communes ont eu les mêmes difficultés avec ces plantes. Nous n'en remettrons pas en 2012. Les plantations de courges et de cardes dans le massif vers l'abri bus ont souffert de la sécheresse.
- Les massifs de la rue de l'école sont dégradés par les voitures qui roulent dessus et risquent d'endommager le système d'arrosage enterré. Des poteaux bois seront placés en bordure de massif pour éviter les comportements irrespectueux des automobilistes.
- Il y a une fuite dans la fontaine : le problème sera traité par les employés communaux et Gérard Alix ; en attendant la fontaine sera arrêtée.
- Pour le paillage des massifs la solution écorces de fèves de cacao a été réutilisée cette année mais son coût est important et sa production n'est pas locale. L'utilisation de miscanthus (graminées) suggérée précédemment est également d'un coût important. Gérard Alix se rapproche de St Galmier pour voir si la solution bois déchiqueté est satisfaisante et si une collaboration avec eux nous permettrait d'en bénéficier.
- Le fleurissement en vivaces sera étendu en 2012 au massif situé le long du restaurant à gauche au début de la rue de la Baronnière.
- Concours des maisons fleuries : 3 familles se sont inscrites et nous les en remercions, en souhaitant qu'il y ait plus de participants à ce concours dans les années à venir. Une récompense leur sera remise au moment des vœux 2012.
- La classe de CE a demandé à pouvoir utiliser un petit terrain pour faire un potager. Ce serait possible à la place des serres mais nous devons tenir compte des travaux prévus à cet endroit en 2012. Aussi des propriétaires de jardin dans le village seront sollicités.

Signalétique du sentier paysagé

A partir du cahier des charges définis par les élus de la commission environnement 3 devis ont été demandés pour les aménagements suivants :

- Un panneau de départ à l'entrée du bourg avec 2 volets recto-verso où figureront :

un plan de la commune avec tous les hameaux,
un plan de l'ensemble des sentiers de la commune,
un descriptif des aménagements du sentier paysagé et du patrimoine historique du village (château, église),
un historique des croix présentes sur la commune.

- 30 balises pour indiquer les directions tout au long du sentier

- 15 panneaux thématiques pour fournir des informations sur les espèces végétales remarquables présentes sur le sentier et sur l'agriculture
- Une table d'orientation et de lecture du paysage

2 solutions sont proposées quand à la réalisation du contenu de ces panneaux soit de l'impression numérique (solution moins chère mais moins durable dans le temps) soit avec des textes gravés et repris en peinture (solution plus durable mais plus chère).

Le choix entre ces solutions ainsi que celui du fournisseur sera soumis à un futur conseil municipal. Auparavant Nicole Thollot demandera quelques précisions sur les devis et le coût approximatif de la pose des panneaux, ainsi que celui de l'aménagement d'une aire de pique nique.

Pour le financement de ces aménagements nous seront subventionnés à 30% par le Conseil Général dans le cadre de notre COCA (signature prévue en décembre) et également à hauteur de 30% par l'association « La Bulle Verte » du fait que ce projet contribue à la protection de l'environnement dans le périmètre défini par Badoit pour la protection de ses sources.

Réunion avec les riverains du sentier « paysagé »

Cette rencontre avec les riverains du sentier a eu lieu MARDI 22 NOVEMBRE pour leur expliquer notre projet et notre souhait de sauvegarder la végétation en bordure des chemins et parler du rôle et de l'importance des haies dans la nature.

Elle a regroupé une trentaine de participants et a donné lieu à des échanges intéressants. Le tracé du sentier paysagé a été présenté ainsi que les objectifs poursuivis à travers cette réalisation :

- Protection des haies existantes en évitant l'utilisation de pesticides ; taille douce des haies en bordure pour permettre le développement d'une végétation variée et favoriser ainsi la biodiversité.
- Faire connaître la flore et la faune de notre région par des panneaux explicatifs et des fiches destinées aux enfants
- Faire connaître l'agriculture pratiquée sur les parcelles alentour avec le concours des agriculteurs riverains et de la chambre d'agriculture,
- Apporter des éléments sur le paysage proche (table de lecture du paysage) et plus lointain (table d'orientation)
- Mise en valeur du bâti existant : croix, mur en pisé, fermes caractéristiques des Monts du Lyonnais.
- Transmettre à nos enfants et aux générations futures un patrimoine naturel préservé, leur faire connaître et aimer la nature de façon à les inciter à la respecter.

Il a été à nouveau précisé que les riverains auront toujours accès sans restriction à leurs parcelles.

En 2^{ème} partie de réunion, André ULMER de l'association LIANE avec des photos très « parlantes » nous a expliqué le rôle des haies :

- pour servir de limites à un espace, border un chemin, cacher un bâtiment et rendre le paysage plus agréable
- pour ralentir et épurer l'eau, retenir les sols
- pour freiner le vent et servir d'abri au bétail
- pour nourrir la faune et permettre le développement d'arbres et arbustes variés contribuant ainsi à la biodiversité
- pour produire du bois pour le chauffage, les piquets de clôture, etc....

Les participants bien que convaincus de l'intérêt des haies ont fait part des difficultés que représentaient leur entretien vu par certains comme une contrainte non productive à court terme. Les échanges ont permis de mieux connaître le travail de chacun et les objectifs des uns et des autres de façon à ce qu'ils soient conciliables.

PROCHAINE REUNION : LUNDI 5 DECEMBRE à 20H en mairie

INFOS COMMUNALES

TICKETS CANTINE ET GARDERIE

Les services de la trésorerie de Chazelles sur Lyon nous demandent d'arrêter les comptes des régies de recettes le 12 décembre.

La dernière vente de tickets de cantine et de garderie se déroulera le lundi 12 décembre de 16h 30 à 17h 30.

Pour 2012 la première vente aura lieu le vendredi 6 janvier de 16h 30 à 17h 30. Soyez vigilants pour avoir suffisamment de tickets pour la dernière semaine avant les vacances de NOEL et démarrer la première semaine de janvier.

REPAS DE NOEL A LA CANTINE

Le repas de Noël de la cantine se déroulera le jeudi 15 décembre. Afin d'apporter un meilleur service, il est rappelé aux parents qu'ils doivent inscrire leur enfant en mairie au plus tard le 8 décembre à 17h 30.

Le coût de revient du repas est plus élevé (+ 0.30 €) mais la commune prend en charge ce surcoût et les enfants bénéficieront du tarif habituel (3.60€).

Marché de NOEL

La 9^{ème} édition du marché de NOEL se déroulera cette année le dimanche 18 décembre à La Gimond de 9h à 18h. A découvrir : artisanat, produits du terroir, chanteurs de rue, limonaire, vin chaud, marrons chauds, crêpes, rencontre avec le Père NOEL, repas sur réservation. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Forez en Lyonnais
tél 04 77 54 98 86.

Comme chaque année **nous faisons appel aux bonnes volontés** pour aider à l'installation des stands dès le samedi matin et à la tenue des buvettes, espaces restauration ... toute la journée du dimanche. Vous pouvez vous faire connaître en mairie ou directement auprès de Laure TRONCHON tél 09 52 89 19 30. Merci d'avance pour votre mobilisation.

DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Attention la déchèterie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre 2011.

SECRETARIAT MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année le secrétariat de la mairie sera fermé du 24 décembre au 30 décembre inclus.

Une permanence sera assurée le samedi 31 décembre de 8h à 11h 30 pour les dernières inscriptions sur la liste électorale.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les nouveaux habitants qui ne sont pas encore inscrits (et les anciens qui ne l'ont pas encore fait) sont invités à se faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre. Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avec sa carte d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012, sont inscrits d'office. Ils doivent toutefois s'en assurer auprès du secrétariat de la mairie surtout en cas de déménagement récent et de recensement à 16 ans dans une autre commune.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les jeunes garçons et filles nés entre le 1^{er} octobre 1995 et le 31 décembre 1995 doivent se faire recenser entre 1^{er} novembre (il faut avoir 16 ans accomplis) et le 31 décembre. Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents.

A cette occasion il leur sera remis une attestation de recensement, pièce obligatoire pour toute inscription au permis de conduire et aux examens.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Date à retenir : dimanche **8 janvier 2012 à 11h** à la salle d'animation avec l'accueil des nouveaux habitants.

OPERATION BUS CULTURE

Pour la 3^{ème} année, la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais renouvelle son opération BUS CULTURE .

Pour cette année vous pourrez succomber aux FOLIES D'OFFENBACH au théâtre du parc d'Andrézieux Bouthéon le mercredi 29 février 2012 en soirée (départ du bus à 19h 30 à l'arrêt des cars scolaires près du château).

Prix des places : 16€ et seulement 8€ pour les moins de 12 ans. La commune dispose seulement de 14 places. Inscription obligatoire et paiement à l'inscription :

Samedi 7 janvier 2011 de 10h à 11h 30 en mairie.

COMICE DES 4 CANTONS

Il se déroulera cette année sur le canton de Chazelles sur Lyon les **23 et 24 juin 2012**. Le thème retenu pour le défilé est le carnaval. Chaque commune doit choisir un carnaval, et décorer un char avec de nombreux figurants .

Il est important de très vite se mobiliser :

- d'une part pour choisir notre carnaval (celui de Venise est déjà retenu)
- d'autre part pour préparer le char, les costumes et les figurants.

Il faudrait qu'une ou plusieurs associations portent le projet tout en faisant appel à tous les habitants de la commune pour être bien représentés lors de sa manifestation qui perdure depuis plus de 40 an

ESPACE TELETRAVAIL

« Vous êtes salarié : Pourquoi ne pas travailler occasionnellement à côté de chez vous 1 à 2 jours par semaine en s'évitant les trajets domicile - travail ?

Vous êtes entrepreneur : Pourquoi ne pas organiser une réunion avec vos fournisseurs, clients ou employés en dehors du cadre habituel de travail ?

Prochainement, La Communauté de Communes va ouvrir un espace de télétravail – Zone Industrielle de Montfuron à Chazelles sur Lyon

Cet espace proposera :

- **des bureaux individuels meublés avec accès Internet (location possible à la demie-journée)**
- **1 salle de réunion équipée et d'autres services associés**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Carine BON – Service Economie au 04 77 94 34 67 ou economie@cc-forez-en-lyonnais.fr »

COLLECTE DES DECHETS DE SOINS MEDICAUX

Jeudi 15 décembre

Maringes

9h à 11h

Chazelles sur Lyon

11h 15 à 13h 15

Grammond

14h 30 à 16h 30

INFOS DES ASSOCIATIONS

THEATRE QUIPROQUO

L'association QUIPROQUO recherche accessoires et costumes pour les 2 groupes /

- tout ce qui concerne les poissons, posters, aquariums, photos ...
- chaussures style rangers ou marche taille 37/38
- tablier ou blouse taille 5 couleur rose ou bleu
- tout ce qui concerne la météo, posters, déco, soleil
- une échelle en bois
- parapluies enfant colorés (4 à 6)
- tee-shirts de couleur uni : 1 vert – 1 jaune – 1 violet – 1 orange – 1 indigo – 1 rouge – 1 bleu
- 2 combinaisons de ski taille 10/12 ans
- 1 tenue guadeloupe, martinique ou réunion taille 36/38
- bottes de pluie colorées (taille 39)
- ciré de couleur taille 5
- qui pourrait réaliser 3 capes (le matériel est fourni)

Merci d'avance – Yvette CHOLLET téléphone 04 77 61 30 80

CENTRE AERE AVEIZIEUX CHEVRIERES ST MEDARD

Le **centre aéré** Aveizieux –Chevrières –St Médard recherche un(e) **directeur (trice) BAFD ou équivalent** pour le centre de loisirs de l'été qui se déroulera du

04 juillet 2012 au 03 août 2012.

Il s'agit de composer et d'encadrer une équipe d'animateur afin d'établir un programme pour des enfants de 5 à 12 ans et d'organiser les minis camps pour chaque tranche d'âge ; tout en respectant le budget prévisionnel alloué.

Merci de vous faire connaître au plus tôt afin de pouvoir constituer une équipe dynamique et un programme sympa pour petits et grands.

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Nérieux Carole - Miraudon - 42330 St Médard en Forez

caco-fredo@hotmail.fr

DERNIERE MINUTE

Un grand bravo à 2 associations de la commune : MJC Loisirs au Village et le Comité pour St Médard en Forez .

Dans le cadre de VECA, ils ont concouru à un appel à projet et ont remporté le 1^{er} prix de leur catégorie « sports et loisirs » : un chèque de 750€ et une large couverture de l'événement par la presse et TL7.

Il s'agit du projet de parcourir la distance entre Saint Médard en Forez et Saint Médard sur Ille soit 602 Km avec un relais de 15 coureurs et courir environ 1 heure toutes les 15 heures pour faire environ un total de 40km chacun dans le cadre du rassemblement annuel des St Médard de France lors du week-end de Pentecôte 2012.

SORTIE SKI

"Les jeunes de la MJC Loisirs au village, organisent une sortie ski au 7 Laux,

Dimanche 8 Janvier.

Toutes les informations relatives à cette dernière vous seront données rapidement mais vous déjà réservez cette date si vous voulez passer un bon moment.

Pour toute question ou réservation, vous pouvez contacter

Alexandre Rabut au 06-42-40-82-42."